

## FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

*A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.*

### ECOLE

NOM	Ecole Publique « La Gâtinelle »	DATE DE LA REUNION
COMMUNE	LA CHAPELLE ST LAURENT	6 novembre 2017

### Participants

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Raphaël Sourisseau Florent Verrier Peggy Grimaud Virginie Drots	Président(e) - Tatesausse Sylvie Enseignants - Marie Small - Audrey Marolleau - Marina Brosseau	Marie Gauvry Jean Pierre Rousseau	

Secrétaire de séance : Marie Small  
Tour de table pour se présenter, rappel de l'ordre du jour

### Ordre du jour

1. Fonctionnement du conseil d'école et résultats
2. Règlement intérieur, charte de laïcité et vote du nom de l'école « la Gâtinelle »
3. Utilisation des moyens de l'école (personnel, effectifs, organisation, Rased, APC)
4. Actions pédagogiques, éducatives, sportives et culturelles
5. Sécurité (exercices incendie , PPMS, alarme)
6. Informatique
7. Rythmes scolaires
8. Place des parents dans l'école
9. Demandes diverses et travaux

## 1. Fonctionnement du conseil d'école et résultats

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote le projet d'école.

Le conseil d'école est composé du directeur de l'école( président), de 2 élus, des professeurs d'école, des représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, d'un DDEN (délégué Départemental de l'Education Nationale) et de l'inspecteur.

Le conseil d'école est élu pour une année, il se réunit une fois / trimestre.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur :

- Adopte le projet d'école et est associé à son élaboration (donne son avis, formule des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école)
- Vote le règlement intérieur de l'école
- Etablit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

Rappel des résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Les élections se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2017. Le bureau de vote a été ouvert de 8h50 à 13h50.

Les résultats sont les suivants :

Les parents titulaires sont Mr Sourisseau Raphaël, Mr Verrier Florent, Mme Grimaud Peggy, Mme Drots Virginie et les parents suppléants: Mme Virginie Guionet, Mr Alexis Morisset et Mme Adeline Durassier  
Le pourcentage de suffrages exprimés s'élève à 41,13% contre 39,13% l'an dernier.

## 2. Règlement intérieur, charte de la laïcité et vote du nom de l'école

La directrice lit le règlement intérieur 2017/2018. La fermeture de l'école pendant les heures scolaires est un point qui est ajouté au règlement intérieur de l'école. Le conseil d'école vote et approuve le règlement intérieur. Celui-ci va être transmis aux parents pour signature ainsi que la charte de la laïcité.

Le nom de l'école est ensuite voté. L'école publique s'appelle donc « La Gâtinelle »

## 3. Utilisation des moyens de l'école

### Personnel

Marina Brosseau enseigne aux élèves de CM1-CM2

La directrice, Sylvie Tatesausse enseigne aux CE1 CE2 et Camille Raulo prend en charge la classe le lundi lors la décharge de Mme Tatesausse

Audrey Marolleau enseigne aux élèves de GS-CP-CE1 et est accompagnée de l' Atsem Catherine Maguis.

Marie Small enseigne aux élèves de TPS-PS-MS et est accompagnée de l' Atsem Marylène Belliard.

La directrice annonce l'obtention d'un service civique pour l'école dans les prochains jours.

### Effectifs et répartition des élèves

La rentrée 2017 s'est déroulée en musique. Tous les élèves ont entendu la chanson « C'est la rentrée » sur la sono de l'école et l'ont écoutée plusieurs fois dans la journée.

Les effectifs se maintiennent

Classe de Marie Small : 23 élèves 7 PS et 16 MS

Classe d'Audrey Marolleau : 23 élèves 8 GS 8 CP et 7 CE1

Classe de Sylvie Tatesausse : 22 élèves 12 CE1 et 10 CE2

Classe de Marina Brosseau : 29 élèves 14 CM1 et 15 CM2

L'effectif total de l'école est donc de 97 élèves et 4 TPS arriveront au mois de janvier

## **L'école et son organisation**

### **Les horaires**

Les lundis, mardis, jeudis

Accueil : 8h50, début de la classe : 9h00 /sortie : 12h00  
13h20, début de la classe : 13h30/ sortie 16h

Les vendredis :

Accueil : 8h50, début de la classe : 9h00 /sortie : 12h00  
13h20, début de la classe : 13h30/ sortie 15h

**Pour les enfants ne déjeunant pas à la cantine, l'accueil se fait donc à 13h20.**

Les mercredis :

Accueil : 8h50, début de la classe : 9h00/sortie : 12h00

Les parents peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) jusqu'à 12h30. Une Atsem prend en charge la surveillance jusqu'à 12h30.

De 12h à 13h20, les enfants sont placés sous la responsabilité du personnel municipal.

### **Les conseils des maîtres, conseils de cycle**

Les enseignantes se regroupent en conseil des maîtres tous les lundis de 16h30 à 17h30. Une bonne communication existe au sein de l'équipe et avec tous les partenaires de l'école (mairie, personnel communal, personnel du périscolaire et parents). La directrice remercie la municipalité pour leur écoute et la rapidité de leurs réponses.

### **La réussite de tous**

#### **Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)**

La priorité de l'équipe enseignante est la réussite de tous les élèves. Plusieurs demandes d'aide au RASED ont été réalisées dès le début de l'année. Mr Romaric Lange, maître E spécialisé dans le domaine pédagogique vient à l'école le lundi matin et le vendredi matin. Mme Isabelle Léonard, maîtresse G spécialisée dans le domaine du comportement prend en charge des élèves les jeudis après-midi. Actuellement, l'école ne dispose pas de psychologue scolaire. La circonscription de Bressuire devrait disposer de deux psychologues mais seulement un poste de psychologue a été pourvu.

**Décloisonnement** : Marie Small prend en charge le groupe de CM1 et de CM2 de 13h30 à 14h30 pendant le temps de sieste des petits.

Tous les CE1 sont rassemblés de 11h à 12h dans la classe des CE1 CE2 le mardi jeudi et vendredi pour étudier la langue (grammaire, conjugaison), l'anglais et des débats en EMC.

#### **Les activités pédagogiques complémentaires**

Les APC auront lieu les lundis, mardis ou jeudis de 16h à 16h30.

Ce dispositif a été mis en place dans le but de répondre aux besoins spécifiques des élèves et à leur progression singulière mais aussi de leur permettre d'avoir accès à des activités variées sur des temps en petits groupes.

Les dispositifs et publics retenus évolueront au cours de l'année scolaire.

Les familles sont informées par le biais du cahier de liaison dans lequel se trouve un document à remplir sollicitant leur accord.

#### 4. Actions pédagogiques éducatives, sportives et culturelles

##### **Depuis la rentrée,**

Les élèves de PS-MS font « classe dehors » à la vallée verte tous les mercredis matin.

Les élèves de GS-CP-CE1 font aussi « classe dehors » à la vallée verte tous les lundis après midi

La directrice souligne que ce sera l'organisation de toute l'année et qu'il faudra le communiquer aux espaces verts.

Les classes de PS-MS, GS-CP-CE1 et CE1-CE2 sont allées visiter l'exposition photo à Moncoutant sur le thème « Terre fragile ». Nous avons bénéficié du trajet piscine de la classe des CE1 CE2 pour emmener une classe supplémentaire avec l'accord de l'Agglo2B.

Les élèves de GS/CP/CE1 et de CE1/CE2 ont participé au projet photo de la commune sur le thème du « chapeau »

##### **Projet de classe pour l'année 2017-2018**

##### **Arts et culture :**

Les élèves de GS-CP-CE1 et de CE1-CE2 participent au projet « Ecole et cinéma » et iront au « le Stella » de Moncoutant 3 fois dans l'année pour visionner trois films et ensuite les analyser en classe. La première projection aura lieu le mercredi 29 novembre.

##### **Spectacle de l'agglo:**

Le tarif est de 3€ par élève et le transport est pris en charge par l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

La classe de CM ira voir le spectacle « Gotha » le 2 février au théâtre de Bressuire

Les classes de GS CP CE1 et de CE1 CE2 découvriront le spectacle « Du vent dans les plumes » le mardi 22 mai à la Chapelle St Laurent.

Nous remercions l'association de parents d'élèves qui contribue au financement de ces sorties culturelles.

CE1 CE2 : Projet musique avec Matthieu Blanchard. Les séances commenceront le jeudi 18 janvier. L'aboutissement de ces interventions sera un spectacle proposé aux parents le vendredi 6 avril à la salle de La Chênaie à Moncoutant.

Ce projet rassemblera tous les CE1 des deux classes.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces 10 heures payées par la commune.

CE CM : Les 2 classes participeront au projet « arts et messagerie » associant les Arts plastiques et les TUIC (Techniques Usuelles de l'Information et de la Communication). En effet, les classes recevront un courriel 2 fois par période qui leur proposera une œuvre à découvrir ainsi que des propositions de pratiques en arts plastiques.

##### **Explorer le monde**

CE1 CE2 : projet intergénérationnel :

Le lundi, Me Raulo travaille sur le thème de « Comment vivait-on autrefois ? » Les élèves iront à la maison de retraite le 13 novembre pour échanger sur l'école autrefois, pour chanter et jouer à un jeu de société apporté par la classe. La maison de retraite offrira le goûter.

CM : projet du SIEDS sur les énergies renouvelables

La classe de CM participera au projet sur les énergies renouvelables et bénéficiera de trois interventions d'une demi-journée offertes par le Sieds. La première intervention se déroulera le lundi 20 novembre.

La classe de CM s'est aussi inscrite au projet « Défi messagerie » en période 5

Les classes de Maternelle et de CE1-CE2 participeront au projet fédérateur du réseau ECLORE Bressuire 2017/2018 « sciences, arts et littérature »

## **Formation de la personne et du citoyen**

CE CM : Les élèves de CE et de CM vont participer à des ateliers pour apprendre à mieux se connaître et à communiquer afin de mieux vivre ensemble. En effet, les élèves seront par petits groupes de 10 avec Marina Brosseau, Isabelle Léonard et Marie Small de 13h30 à 14h30 et travailleront autour des émotions dans différentes situations, enrichiront le vocabulaire de chaque émotion, apprendront à mieux se connaître, feront preuve d'empathie.

CE CM : des ateliers sur « Apprendre à porter secours » se feront dans l'année avec l'infirmière scolaire qui vient une fois par mois à l'école.

CE CM : Le projet de correspondance scolaire avec l'école de Séréna au Burkina Faso est renouvelé.

CE CM : Délégués de classe

Cette année, des élections de délégués de classe auront lieu dans les classes de CE et de CM. Les élèves voteront et éliront trois élèves dans chaque classe. Ils seront les représentants de leur camarade lors d'une réunion mensuelle avec la directrice.

## **SPORT :**

Toute l'école est affiliée à l'Usep et chaque classe participera à des rencontres USEP dans l'année.

A partir de la GS, les élèves suivent un cycle natation à la piscine de Moncoutant. De nouveaux parents ont suivi la formation piscine afin de pouvoir accompagner les classes.

Les classes de GS CP CE1 et CE1CE2 participeront à la rencontre USEP départementale autour du « sport et handicap » et du projet « Sécurité routière »

Les élèves de CM participeront à l'action Usep départementale « P'tit golf » à Bressuire

## **Projet d'école pour 2017 – 2018 : le jardin, les petites bêtes**

L'équipe enseignante souhaite remettre en place un jardin à l'école. L'ancien jardin détruit suite aux travaux de la boulangerie, nous a montré les bienfaits pédagogiques d'un jardin à l'école. Il faut que le jardin soit pensé de façon judicieuse pour que les élèves l'observent chaque jour, voient l'évolution des plantations, respectent le lieu jardin, enlèvent les mauvaises herbes régulièrement et que l'on puisse y aller avec le groupe classe surtout pour les classes de CE et de CM où il n'y a pas d'Atsem. C'est pourquoi l'équipe souhaite deux espaces jardin, un espace qui puisse accueillir un petit jardin sur la pelouse pour les grandes classes et un espace derrière le dortoir pour la classe maternelle.

Suite à l'appel lancé aux parents pour avoir des parents bénévoles souhaitant s'investir dans ce projet jardin, une équipe de parents volontaires et motivés s'est réunie avec la directrice pour discuter du projet.

Mr Sourisseau, responsable de l'équipe de parents volontaires à l'élaboration du jardin, prend ensuite la parole pour présenter le projet de façon plus technique.

L'objectif de l'équipe des parents est de tout faire pour éviter au maximum de recourir à l'aide des services de la commune (fourniture de matériaux, substrat, graines, pots...) L'autre engagement est d'assurer le suivi des jardins de sorte que les services communaux ne soient sollicités que sur l'aide à la conception et à la construction.

L'équipe de parents investis dans l'équipe du jardin d'école et l'équipe pédagogique ont pleinement conscience de la nécessité que ces endroits soient beaux et entretenus pour la réussite et la pérennisation du projet, pour la motivation des enfants et pour l'image de l'école.

Le conseil d'école souligne qu'il sera utile à moyen terme, de réfléchir ensemble à la transmission du projet à de nouveaux parents ou de nouveaux membres de l'équipe pédagogique.

Afin de concevoir et budgétiser le projet, Mr Lecènes, responsable des espaces verts viendra métroter les lieux, les pentes avec Mr Morisset et Mr Sourisseau. Une liste de fournitures et d'engins nécessaires sera également budgétisée et envoyée à la mairie avant le prochain conseil municipal.

Mr Rousseau et Mme Gauvrit valident le projet et le présenteront au conseil municipal.

La directrice souligne l'engagement important de cette équipe de parents qui s'investit pleinement afin de réduire les coûts pour la conception et la réalisation d'un beau jardin à l'école de la Gâtinelle.

## 5. Sécurité

### Sonnette

L'école applique les règles définies par la circulaire du 29 juillet 2016. L'établissement est donc fermé de 9h10 à 12h puis de 13h30 à 16h. La porte du hall a été équipée d'une serrure avec bouton moleté ainsi que d'une sonnette à l'entrée du hall.

Les parents qui souhaitent venir à l'école durant le temps scolaire doivent sonner et une Atsem vient ouvrir.

### Exercice incendie

Nous ferons 3 exercices incendie dans l'année. Ils ont pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie

Le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 02/10/2017 à 11h20 pendant le temps de classe.

L'incendie « s'est déclaré » dans la classe des CM.

Les élèves sont sortis calmement de leur classe sans manteau. Les quatre élèves qui se trouvaient avec le maître E ont rejoint le groupe classe GS CP CE1 sous le préau sans difficultés. Chaque enseignante a conduit sa classe vers le point de rassemblement, en bas du parking, avec son cahier journal à la main. Avant l'exercice, les élèves de la classe de maternelle ont été informés du signal d'alarme et de la conduite à tenir s'il y avait un incendie à l'école.

Le prochain exercice se déroulera pendant la récréation au deuxième trimestre.

La directrice fait remarquer que les pompiers sont intervenus pour une élève et n'ont pas pu prendre le brancard à cause des escaliers. Un trousseau de clés des portails donnant sur le parking va être prévu.

### Exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Le PPMS attentat intrusion est un « plan ». Il est destiné à l'école et aux forces de sécurité qui devraient intervenir en cas d'attentat, d'intrusion malveillante ou de toute autre forme d'attaque menaçant directement ou indirectement la sécurité des personnes présentes sur le site.

Deux possibilités : s'enfermer ou s'échapper

#### **S'enfermer :**

La directrice prévient Marie Small par portable ou inversement et les autres classes juxtaposées de vive voix.

Tous les élèves de CE et de CM se cacheront sous les fenêtres de la classe et fermeront les volets.

Les élèves de la classe de GS CP CE1 se réfugieront dans la petite classe du bas.

Les élèves de maternelle se retrouveront dans le recoin du dortoir.

L'exercice se déroulera dans le plus grand calme et de manière silencieuse.

**S'échapper :** Les élèves du bâtiment s'échappent classe par classe vers la baie vitrée de la classe de GS CP CE1. Les élèves de la classe maternelle s'échappent par la porte de la bibliothèque .

Tous les élèves se rejoignent à la salle omnisport.

Un autre PPMS existe, celui face aux risques majeurs. Pour notre école, il peut s'agir d'un accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses ou d'un événement climatique comme une tempête. Le signal est le suivant : 3 sonneries successives séparées de 2 secondes chacune avec une corne de brume.

Dans ce cas, les élèves sont confinés dans leur classe.

La directrice fait remarquer qu'il faudrait le numéro de portable du maire pour le dossier PPMS.

Trois exercices PPMS seront effectués pendant l'année scolaire.

Nous avons réalisé le premier exercice PPMS attentat intrusion le 20 octobre à 10h20. Tout s'est bien passé, les élèves ont géré leur stress, il n'y a pas eu de pleurs ni de peur du noir. Nous perdons du temps à fermer tous les volets roulants. Nous allons mettre en place un trousseau de clés de toutes les portes d'entrée facilement accessible.

### Alarme :

L'école est équipée d'une alarme dans la classe des GS CP CE1 et d'une autre dans la classe des CM.

Le système est enclenché à chaque départ de la dernière personne qui quitte l'école.

#### Local sécurité :

Mr Rousseau ajoute que dans le cadre de la sécurité, un local a été construit juste à côté de la salle de motricité. Ce local servira à ranger tous les tapis, cerceaux, ballons, matériel de sport afin que rien ne traîne au sol dans la salle de motricité. Ce local devrait se terminer dans les prochains jours.

## **6. Informatique**

La directrice remercie la municipalité pour l'achat d'un vidéo projecteur interactif pour la classe de Mme Marolleau.

Les enfants doivent acquérir des compétences en informatique. Ils peuvent maintenant accéder à internet et faire du traitement de texte grâce aux mini portables de l'école. Cependant, ce n'est pas toujours évident d'avoir internet en connectant tous les mini portables ensemble.

Nous avons créé un site internet pour l'école. Toutes les classes mettent en ligne des articles et des photos régulièrement. Il suffit de taper « site école la Gâtinelle » sur le moteur de recherche.

## **7. Rythmes scolaires**

La parole est ensuite donnée aux représentants de la mairie. La municipalité se positionne sur le rythme de la semaine à 4 jours.

Une consultation papier a été transmise aux parents le 6 novembre afin qu'ils donnent leur avis sur les rythmes scolaires.

Après différents échanges, le résultat du vote du conseil d'école sur les rythmes scolaires est le suivant :

4 jours : 5 votes

4,5 jours : 3 votes

Abstention : 2 votes

La semaine de 4 jours obtient donc la majorité au sein du vote du conseil d'école.

## **8. Place des parents à l'école**

Me Jamin est la présidente de l'Association des parents d'élèves (APE).

L'APE est un partenaire indispensable de l'école et nous les remercions pour leur investissement et les subventions versées qui nous permettent de financer nos projets.

Nous remercions aussi tous les parents qui s'impliquent dans la vie de l'école : accompagnateurs piscine, Usep, sorties, commission cantine, et projet jardin

## 9. Demandes diverses et Travaux

L'équipe enseignante soulève le problème du rangement des vélos de maternelle sous le préau. En effet, Catherine Maguis l'Atsem souffre d'une hypotendinite et elle doit soulever les vélos 2 fois /jour (les attache, les détache) pour passer l'antivol, ce qui accroît sa douleur chaque jour. Il faudra donc réfléchir à une autre organisation matérielle.

Les jets de la fontaine des toilettes n'ont pas de pression.

Aménagement de la cour des grands : L'équipe enseignante souhaite proposer un agencement de cour agréable avec différents espaces afin que le climat scolaire soit serein. Elle prévoit acheter du matériel pour les récréations (des ballons de foot, de hand, des raquettes de tennis de table, des balles, des cordes à sauter, des paniers de basket...). Une demande est adressée à la mairie pour tracer une marelle et des terrains à la peinture blanche afin de délimiter des zones de jeux dans la cour des grands et dans la cour des maternelles

L'équipe demande aussi un marquage au sol pour délimiter la zone d'attente pour la cantine quand les enfants se mettent en rang.

De plus, les enseignants souhaiteraient installer des tables avec bancs intégrés dans la cour et sur la pelouse comme cela se fait dans d'autres écoles afin de se poser, de discuter, de jouer à des jeux de société, de dessiner ... Une demande est donc faite à la municipalité pour prévoir l'achat de 2 tables pour la cour.

Depuis la rentrée de novembre, le personnel de cantine est moins nombreux et se pose le souci de la surveillance aux toilettes où il n'y a pas d'adulte. Est-ce provisoire ?

Fait à La Chapelle St Laurent

le 13 novembre 2017

La présidente du conseil d'école  
Sylvie Tatesausse

La secrétaire du conseil d'école  
Marie Small